

Notice d'information sur la migration d'ETEBAC vers EBICS

La disparition du protocole de télécommunication ETEBAC et l'arrivée des nouveaux formats SEPA vous imposent la mise à jour ou le remplacement de votre outil de communication bancaire

Qu'est ce que EBICS ?

Le protocole EBICS (Electronic Banking Internet Communication Standard) a été retenu pour remplacer le protocole ETEBAC afin de disposer d'un standard commun pour la communication Clients-Banques.

Le protocole EBICS permet le transport, sous protocole Internet sécurisé, de fichiers d'ordres et de restitutions clientèle.

EBICS répond à vos besoins en termes de simplicité par la standardisation, de sécurité par la traçabilité et le cryptage, et de productivité. EBICS s'adapte à vos architectures informatiques et à vos volumes d'opérations.

Les raisons de la migration d'ETEBAC vers EBICS

- Orange a annoncé la fin de la commercialisation le 30 septembre 2011 de son réseau X25, sur lequel transite le protocole ETEBAC.
- Les entreprises souhaitent adopter des réseaux plus modernes et plus performants de type IP (Internet Protocol) permettant d'échanger plus rapidement des fichiers plus volumineux.
- La demande croissante de sécurisation des télétransmissions (signature jointe, mais aussi accusé de réception, informations sur le traitement des fichiers).
- L'arrêt de la production des cartes de signature ETEBAC 5.

Les caractéristiques d'EBICS

Afin de sécuriser les échanges entre les clients et les banques, l'utilisation conjointe de trois certificats électroniques est demandée :

- **le certificat d'authentification** permet l'identification de l'émetteur et du récepteur avant et pendant la télétransmission.
- **le certificat de chiffrement** garantit que le flux est codé pendant la télétransmission, et que le codage ne peut être levé que par le récepteur.

- **le certificat de scellement** permet de conclure la télétransmission et de garantir l'intégralité du fichier pendant son transport.

Ces certificats sont générés par votre logiciel.

Avant de pouvoir communiquer avec vos banques, vous devez leur transmettre vos certificats (par courrier et par télétransmission) et récupérer et valider les deux certificats banque (authentification et chiffrement).

EBICS prévoit la mise à disposition d'un accusé de réception sous la forme d'un fichier qui permettra de confirmer le statut de la télétransmission.

Les deux profils d'EBICS

- ETEBAC 3 est remplacé par **EBICS profil T** (transport). L'échange et la vérification des certificats permet de sécuriser uniquement le transport des données.

Dexia est opérationnelle depuis le 27 septembre 2010.

- ETEBAC 5 est remplacé par **EBICS profil TS** (transport + signature). Vous pourrez adresser dans une seule télétransmission le flux et sa signature (signature jointe). Vous utiliserez alors un certificat de signature spécifique associé à une personne physique.

Dexia sera opérationnelle dans le courant du mois de septembre 2011.

Les modalités de mise en place

- Vous devez disposer d'un logiciel de communication bancaire compatible avec le protocole EBICS (tel que DexiaMultibanques) ainsi que d'un accès Internet.
- La signature d'un nouveau contrat de télétransmission (un contrat par banque) est nécessaire.

Ce contrat précise les conditions générales liées à EBICS, notamment l'échange des certificats pour l'initialisation, ou la gestion de ces certificats dans la durée, ainsi que vos conditions particulières (options souscrites, périmètre du contrat).

Les paramètres d'échange

Pour vous connecter, vous devez disposer de plusieurs paramètres :

- relatifs à la banque concernée :
 - nom de la banque
 - adresse Internet (URL) du serveur de la banque
 - identification de la banque (Host Id)
- propres à votre entité :
 - **Partner ID** : il identifie la société cliente.
 - **User ID** : il identifie l'utilisateur (ex. : comptable, DAF, trésorier...).

Par défaut, le User ID est identique au Partner ID. Toutefois, à votre demande, il est possible d'avoir plusieurs User ID rattachés à un Partner ID.

La gestion de la connexion - initialisation

À l'aide des paramètres fournis par Dexia, vous pourrez configurer votre logiciel.

Vous devrez alors transmettre à Dexia les trois certificats (Authentification, Chiffrement et Scellement) générés par votre logiciel, et ce pour chaque User ID dont vous disposez, *via* deux canaux de communication :

- par une connexion EBICS (commande spécifique prévue dans votre logiciel)

et

- par courrier : un document par certificat, daté et signé par une personne dont la signature est déposée chez Dexia.

Après réconciliation des fichiers reçus par télétransmission et des courriers, Dexia valide ces trois certificats dans son système informatique, et vous fait parvenir à son tour ses deux certificats (Authentification et Chiffrement) par courrier. Vous devez également récupérer les deux certificats de Dexia *via* EBICS.

La procédure de test

Nous recommandons de procéder à un échange de fichiers de test avant tout échange de fichiers réels.

L'annulation de vos certificats

En cas de nécessité, et notamment en cas de suspicion d'utilisation frauduleuse de votre logiciel, vous devez procéder à la révocation (blocage) de vos certificats, dans tous les systèmes bancaires qui utilisent ces certificats.

Une fois que vos certificats sont révoqués, les échanges *via* EBICS sont suspendus tant que l'initialisation n'a pas été renouvelée.

Le renouvellement de vos certificats

Nous vous recommandons de suivre la validité de vos certificats et de contacter votre éditeur de logiciels en amont pour leur renouvellement.

Il sera indispensable de nous communiquer vos nouveaux certificats.

Nous vous recommandons d'effectuer le changement de certificats lorsque toutes vos opérations en cours ont été exécutées.

La tarification

DexiaTrans sous EBICS conservera les mêmes options que celles proposées *via* le protocole ETEBAC. La tarification reste identique (si vous ne modifiez pas vos options).

Modalités pratiques

Étape 1 La demande



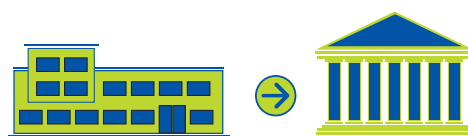
Vous contactez votre commercial Dexia pour avoir le contrat EBICS T, nous vous transmettons notre convention EBICS T.

Étape 2 La confirmation du contrat EBICS



Vous nous retournez le contrat signé et nous vous communiquons le numéro de téléphone de la hotline pour les tests.

Étape 3 La transmission des trois certificats



Vous nous transmettez sur notre serveur, le numéro de série des trois certificats (Authentification, Chiffrement, Scellement) générés par votre logiciel puis éditez et nous envoyez dans les meilleurs délais les trois formulaires avec votre signature, ces éléments étant indispensables à l'activation du service.

Étape 4 La validation du contrat EBICS T



Dexia vous envoie un courrier confirmant la validation de vos certificats et votre connexion à EBICS T.

Votre interlocuteur habituel chez Dexia CLF Banque est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.